

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes.

Date de convocation : 2 avril 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 14 avril 2021

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : PEREIRA-MAURIAT Christine

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 88

- Titulaires : 81

- Suppléants : 7

Absents ayant donné pouvoir : 18

Absents excusés : 14

Votants : 106

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (88)

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	
	FANJUL José	PAGESSE Pierre
ARNAULT Lionel	FERREIRA Fernando	PELISSIER Patrick
	FOUCAULT Marie-Françoise	PELLEGRINELLI Christophe
BARDY André	MAISONNEUVE Alain (S)	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	GARNAVAULT Philippe	PETELH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GAUDRIault Damien	
BASTIEN Gérard	GILBERT Odile	PRADIER Laurent
	GONTHIER Emmanuel	
BESSEYRE Fabien	GOUSSARD Bérengère	PUECH David
BESSON Jean-Louis	GOYON Guy	RAVEL Pierre
BŒUF Nicole	GREGOIRE Nathalie	RKINA Mohammed
	GUILLAUME Julien	GOMEZ Jean-Marc (S)
BOURG François	HOSMALIN Marc	
	JAFFEUX Ophélie	ROUX Bernard
BRUN Pascale	PAULZE Marie-Hélène (S)	RYCKEBOER Christian
BRUNEL Séverine		SABATIER Gilles
BRUNETTI Graziella		
CHABAUD Christelle	KINDT Patrick	SCHUMACHER Emilie
CHABRILLAT Frédéric	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SERRA Pierre
CHALLET Vincent	LAGARDE Maguy	
SERMAGE André (S)	LAMOUREUX Jean-François	SUTY Lionel
CHASSANG Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	TEZENAS Olivier
	LE MARREC Laurys	THALAUD François
CORREIA Emmanuel	LEGENDRE Denis	THERME Jacques
COSTE Yves	BEAU-MALLET Catherine (S)	THEVENET Emilie
COSTON David		TINET Georges
	LIVET Bertrand	TOURLONIAS Vincent
COUDUN Valérie		
CREGUT François	MAHINC Didier	TRILLEAUD Eric
CROZE Yves-Serge	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
		VEZON Christophe
DENAIVES Catherine	MASSARDIER Marie-Laure	
	MEALLET Roger-Jean	ZANIN Nathalie
DESVIGNES Jean	GUERET Gilles (S)	
DRUELLE Jean-Claude		

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (7) ANGLARET Sylviane (PELLISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; JAFFEUX Sébastien (PAULZE Marie-Hélène) ; LENEGRE Jean-Louis (BEAU-MALLET Catherine) ; MERLEN Bernard (GUERET Gilles) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (18) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BOISTARD Philippe à GAUDRIAULT Damien ; COLLET Jean-Pierre à TEZENAS Olivier ; COSTON Marie à NICOLLET Michel ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à VARISCHEZZI Martine ; HERBST Nadine à CHALLET Vincent ; LEROY Véronique à MASSARDIER Marie-Laure ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MARIANY Marie-Line à LAMOUREUX Jean-François ; METEIGNIER Stéphane à GUERET Gilles (S) ; PILLON Stéphane à SERRA Pierre ; POJOLAT Marie à PUECH David ; SAUVANT Jean-Pierre à KINDT Patrick ; SAUX Marie-Pierre à RAVEL Pierre ; SUIDUREAU Carine à PETEILH Sandra ; TREHIN Anne-Marie à LEGENDRE Denis ; WALTER Christian à BŒUF Nicole ;

ABSENTS EXCUSES : (14) ADMIRAT Nadine ; ARCHIMBAUD Guy ; BERNARD Jean-Paul ; BERTHELOT Pascal ; BRONNER Ulrich ; CORRE Jean-Marie ; DABERT Jean-Claude ; FERRARIS Nathalie ; JAMON Marc (voix consultative) ; JEANMOUGIN Isabelle ; LIGNIERE Frédéric ; NUÑEZ-ORTIN Aurélia ; PRUNIER Jean-Pierre ; ROCHETTE Christophe ; SALVINI Luc ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Il convient d'adopter quelques décisions modificatives, qui ont pour finalité d'ajuster quelques enveloppes, au regard des exigences comptables et notamment lorsque l'inscription des crédits ne peut attendre le budget supplémentaire.

Les budgets concernés sont : le budget annexe « Immobilier d'Entreprises », le budget annexe de la ZA de « la Coussonnière », le budget annexe de la « ZA du Broc », le budget du SPIC de l'« Eau Potable » le budget du SPIC de l'« Assainissement » et le budget principal de l'Agglo Pays d'Issoire.

S'agissant du budget « Immobilier d'Entreprises », il convient de procéder à la prévision budgétaire des annulations de loyers pour cause de COVID, décidées par l'assemblée communautaire au conseil en date du 18 février dernier. Ces annulations représentent un montant global de 4.969,01 €, qui sera compensé par une aide exceptionnelle du budget principal de même valeur. De plus, il est nécessaire d'inscrire le remboursement de la caution de 916,00 €, à restituer au locataire de l'atelier de Sugères (SARL Simon) qui a libéré les lieux. Un ajustement des charges perçues de cette société de 67,98 € et une augmentation de 848,02 € de l'emprunt d'équilibre (qui ne sera pas mobilisé à cette fin) financent les crédits utiles inscrits au compte 165 d'investissement. Cette DM1 du budget « Immobilier d'Entreprises » s'équilibre à la somme globale de 983,98 €.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Libellé	Montant
DFICOMPTA	01	023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	67,98
					TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	67,98
ECOEQUIPEC	90	752	75	AUBERGEVOD	REVENUS DES IMMEUBLES	-1 296,00
ECOEQUIPEC	90	752	75	BUVETTEVLV	REVENUS DES IMMEUBLES	-1 281,42
ECOEQUIPEC	90	752	75	QUARKOCHAR	REVENUS DES IMMEUBLES	-2 391,59
ECOEQUIPEC	90	7718	77	COVID	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	4 969,01
ECOEQUIPEC	90	70878	70	LOCPROSAUX	PAR D'AUTRES REDEVABLES	67,98
					TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	67,98
ECOEQUIPEC	90	165	16	LOCPROSAUX	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	916,00
					TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	916,00
DFICOMPTA	90	1641	16		EMPRUNTS EN EUROS	848,02
DFICOMPTA	01	021	021		VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	67,98
					TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	916,00

S'agissant du budget annexe de la Za de « La Coussonnière », il convient d'inscrire les crédits correspondant au coût prévisionnel effectif de l'opération, ainsi qu'au prix de cession des parcelles, tels que proposés au conseil communautaire dans un rapport qui précède de cette même séance. Le complément de produit des cessions prévisionnelles de terrains de 49 K€ finance donc, à due concurrence au titre de cette DM1, les crédits complémentaires d'aménagement foncier.

Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	Montant
90	6045	011	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	-6 000,00
90	605	011	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	54 000,00
90	608	011	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	1 000,00
			TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	49 000,00
90	7015	70	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	49 000,00
			TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	49 000,00

S'agissant du budget annexe de la « ZA du Broc », un complément de crédit 15.850,00 €, représentant le complément d'annuité à verser à l'EPF-Auvergne, doit être prévu. Cette annuité de 14.200,00 € de capital au chapitre 27 et de 1.650,00 € de frais au chapitre 66 est représentative des terrains acquis fin 2020 par l'établissement foncier pour le compte de l'Agglo Pays d'Issoire. Cette charge s'équilibre par une prévision à due concurrence du produit des cessions. Dans le cas présent, un autofinancement étant nécessaire pour le capital de la dette, des opérations d'ordre qui gonflent le volume des inscriptions doivent être prévues (lignes grisées des chapitres 040 et 042). Cette DM1 s'équilibre globalement à 33.350,00 €.

Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	Montant
90	6618	66	INTERETS DES AUTRES DETTES	1 650,00
90	7133	042	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	15 850,00
			TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 500,00
90	7015	70	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	15 850,00
90	7133	042	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	1 650,00
			TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 500,00
90	27638	27	DETTE AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	14 200,00
90	33586	040	FRAIS FINANCIERS	1 650,00
			TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 850,00
90	3555	040	TERRAINS AMENAGES	15 850,00
			TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 850,00

S'agissant du budget du SPIC de l'« Eau Potable », cette DM2 est d'un montant global nul, puisqu'elle n'a vocation qu'à permettre des redéploiements de crédits entre chapitres. En fonctionnement, alors que dans certains budgets communaux les refacturations de personnel mis à disposition étaient imputées au chapitre 011, il convient pourtant de les réaliser au compte 6218 du chapitre 012 de personnel. De plus, un crédit d'attente de 700,00 € est proposé au chapitre 67 pour faire face à d'éventuelles annulations de titres avant le prochain budget supplémentaire. En section d'investissement, un rééquilibrage des crédits de 50.000,00 € est nécessaire depuis le chapitre 23 des travaux en cours, vers le chapitre 21 qui comptabilise les paiements sur simples factures.

Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Libellé	Montant
911	6218	012	AEPSTGERMA	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	9 998,66
911	6228	011		DIVERS	-10 698,66
911	673	67		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	700,00
				TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00
				TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00
911	21531	21		RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	25 000,00
911	21561	21		SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	25 000,00
911	2315	23		INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-50 000,00
				TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00
				TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00

S'agissant du budget du SPIC de l'« Assainissement », cette DM1 est également d'un montant global nul. Comme pour la compétence eau potable, un rééquilibrage des crédits de 100.000,00 € est nécessaire depuis le chapitre 23 des travaux en cours, vers le chapitre 21 qui comptabilise les paiements sur simples factures.

Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Libellé	Montant
				TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00
				TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00
921	21532	21		RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	100 000,00
921	2315	23		INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-100 000,00
				TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00
				TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00

Enfin au titre de la DM2 du budget principal, outre de nombreux virements internes par ajustements au sein de même chapitres, les crédits véritablement nouveaux s'élèvent à 1.615.546,68 €, dont 528 K€ de fonctionnement et près de 1,1 M€ d'investissement.

Les crédits nouveaux en recettes de la section de fonctionnement concernent tout d'abord pour 201.538,74 € les ajustements de fiscalité directe, dont 115 K€ de TEOM qui trouvent leur contrepartie en dépense pour les SICTOM, et 86 K€ seulement de crédits notifiés au-delà de la prévision du budget primitif (cf. rapports spécifiques ci-avant dans la séance). Les crédits complémentaires au titre des ressources humaines représentent 196.771,00 €, et sont représentatifs d'indemnités journalières au compte 7788 (111 K€), d'aide aux chantiers d'insertion au compte 74718 (55K€) et de remboursement de personnel mis à disposition des communes au compte 70845 (31 K€). Il convient enfin de noter, l'aide des fonds européens pour le logiciel métier du service d'aide à domicile de 109 K€, et l'ajustement de la participation de « Hautes Terres Communauté » (+11 K€ soit 21 K€ au total) pour le projet commun « Cézallier BIO ».

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
DFICOMPTA	01	73111		73	003		TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	-7 069 645,00
DFICOMPTA	01	73112		73	003		COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	23 424,00
DFICOMPTA	01	73113		73	003		TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	4 381,74
DFICOMPTA	01	73114		73	003		IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	20 262,00
DFICOMPTA	01	7331		73	003		TAXE D'ENLEVEMENT DES O.M.	115 405,00
DFICOMPTA	01	7382		73	003		FRACTION DE TVA	6 251 131,00
DFICOMPTA	01	74832		74	003		ATTRIB.FONDS DEPARTEMENT.DE TAXE PROF.	-10 450,00
DFICOMPTA	01	74833		74	003		ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET	1 452 064,00
DFICOMPTA	01	74834		74	003		ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	10 184,00
DFICOMPTA	01	74835		74	003		ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	-595 218,00
DRHPAYE	020	70845		70	017		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	12 000,00
DRHPAYE	020	74718		74	001		AUTRES	45 000,00
DRHPAYE	020	74718		74	013		AUTRES	9 500,00
DRHPAYE	020	7788		77	013		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	100 000,00
DRHPAYE	413	7788		77	010		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	11 000,00
DRHPAYE	422	70845		70	008		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	16 271,00
DRHPAYE	70	70845		70	043		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	3 000,00
DSTTECHNIQ	413	7788		77	010		PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	1 134,00
ECOAGRIFOR	92	74758		74	029		AUTRES GROUPEMENTS	11 466,33
EJSJEUNES	422	70632		70	008	ACCUEILJEU	A CARACTERE DE LOISIRS	15 280,00
EJSJEUNES	422	70632		70	008		A CARACTERE DE LOISIRS	-15 280,00
EJSJEUNES	422	70875		70	008	ACCUEILJEU	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	660,00
EJSJEUNES	422	70875		70	008		PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	-660,00
EJSJEUNES	422	7478		74	008	ACCUEILJEU	AUTRES ORGANISMES	32 435,00
EJSJEUNES	422	7478		74	008		AUTRES ORGANISMES	-32 435,00
EJSPENFAN	522	7066		70	008	CRECHEFAMI	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL	71 100,69
EJSPENFAN	522	7066		70	008	CRECHECOLI	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACT. SOCIAL	161 377,01
EJSPENFAN	522	74718		74	008	CRECHECOLI	AUTRES	52 364,11
EJSPENFAN	522	7478		74	008	CRECHEFAMI	AUTRES ORGANISMES	157 645,72
EJSPENFAN	522	7478		74	008	CRECHECOLI	AUTRES ORGANISMES	363 059,84
EJSPENFAN	522	7478		74	008		AUTRES ORGANISMES	-798 536,37
SEMMADOM	523	7477		74	052		BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	108 961,75
SEMSANTE	510	773		77	054		MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 254,00
							TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	528 135,82

Les crédits nouveaux en dépense de la section de fonctionnement sont essentiellement représentatifs :

- De dépenses de personnel pour 242.521,20 € (soit 46 K€ seulement de plus que les recettes de même nature), dont 16 K€ de crédits de formation des agents, 80 K€ d'indemnités de licenciement et de rupture conventionnelle, 70 K€ de provisions pour dossier d'indemnisations possibles, et le solde de 76 K€ pour le poste de chef de projet « Petites Villes de demain » et les emplois d'insertion ;

**Extrait du registre des délibérations
du conseil communautaire 2021/03 du jeudi 8 avril 2021**

- 79 K€ au titre de l'enfance-jeunesse (pour 7 K€ de recettes nouvelles), affectés à l'intégration de l'ALSH de la ville siège (52 K€ de remboursement de personnel, 10K€ d'ajustement de loyer depuis avril alors que prévu en juillet au BP, 17 K€ pour les fournitures et les achats) ;

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
CDVGENSVOY	70	611		011	043		CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	4 000,00
CDVGENSVOY	70	65888		65	043		AUTRES	384,00
CDVMSERVIC	020	6217		012	057		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	10 590,93
CDVMSERVIC	020	62875		011	057		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-10 590,93
DFIACHATS	522	60631		011	008	CRECHECOLI	FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 500,00
DFIACHATS	522	60632		011	008	CRECHECOLI	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	640,00
DFIACHATS	522	6064		011	008	CRECHECOLI	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	250,00
DFIIFORM	020	6184		011	012		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 920,00
DFIIFORM	020	6156		011	004		MAINTENANCE	-5 760,00
DFIIFORM	311	6156		011	032		MAINTENANCE	280,00
DFIIFORM	311	6184		011	032		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 800,00
DFIIFORM	311	6512		65	032		DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	2 920,00
DFIIFORM	522	6156		011	008	CRECHEFAMI	MAINTENANCE	1 800,00
DFIIFORM	522	6156		011	008	CRECHECOLI	MAINTENANCE	3 960,00
DFIIFORM	820	6156		011	037		MAINTENANCE	3 000,00
DFIIFORM	820	6512		65	037		DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	17 000,00
DGSARCHIVE	421	6182		011	008		DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	200,00
DGSARCHIVE	522	6182		011	008	CRECHECOLI	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	160,00
DGSCOHESIO	020	6281		011	006		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	6 000,00
DGSCOHESIO	40	6233		011	010		FOIRES ET EXPOSITIONS	46 300,00
DRHCOMMUN	413	6474		012	010		VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	-2 000,00
DRHCOMMUN	523	6474		012	048		VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	-8 000,00
DRHFORMAT	020	6184		011	001		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000,00
DRHFORMAT	020	6184		011	020		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	744,00
DRHFORMAT	020	6184		011	013		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	5 036,04
DRHFORMAT	311	6184		011	032		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 280,00
DRHFORMAT	421	6184		011	008		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000,00
DRHFORMAT	422	6184		011	008		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	630,00
DRHFORMAT	522	6184		011	008	CRECHECOLI	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	500,00
DRHFORMAT	95	6184		011	030		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	309,96
DRHPAYE	020	62878		011	014		A D'AUTRES ORGANISMES	11 000,00
DRHPAYE	020	62878		011	013		A D'AUTRES ORGANISMES	38 490,20
DRHPAYE	020	64131		012	001		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	40 000,00
DRHPAYE	020	64136		012	013		INDEMNITES DE PREAVIS ET DE LICENCIEMENT	80 000,00
DRHPAYE	020	64168		012	001		AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	12 000,00
DRHPAYE	020	6451		012	001		COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	20 000,00
DRHPAYE	020	6456		012	013		VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	6 000,00
DRHPAYE	020	64731		012	013		VERSEES DIRECTEMENT	70 000,00
DRHPAYE	021	6217		012	059		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	9 510,00
DRHPAYE	021	64131		012	059		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	-2 310,00
DRHPAYE	021	64131		012	019		REMUNERATIONS NON TITULAIRES	0,00
DRHPAYE	021	6453		012	059		COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	-7 200,00
DRHPAYE	95	64168		012	030		AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	18 000,00
DRHPREVENT	020	6068		011	016	COVID	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	-10 469,00
DRHPREVENT	020	6184		011	016		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000,00
DRHPREVENT	020	6478		012	016		AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	-50 000,00
DSTTECHNIQ	020	61551		011	025		MATERIEL ROULANT	19 000,00
ECOAGRIFOR	92	617		011	029		ETUDES ET RECHERCHES	0,00
ECOAGRIFOR	92	6281		011	029		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	4,21
ECOCOMART	94	6718		67	028		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	4 969,01
ECOCOMART	94	6745		67	028		SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	-27 740,00
ECO EQUIPEC	90	673		67	034	EVOLYSS	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	60,00
ECOINDUSZA	90	6281		011	027		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	-5 000,00
ECOMUSIQUE	311	65738		65	032		AUTRES ORGANISMES PUBLICS	230,00

- 115 K€ complémentaires pour les participations versées aux SICTOM (7,2 M€ au BP pour 7,315 M€ appelés), qui trouvent leur contrepartie en recette de TEOM ;
- 12 K€ d'ajustement des ICNE de la dette propre ;

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
ECOTOURISM	95	614		011	030		CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 207,73
ECOTOURISM	95	6217		012	030		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	2 000,00
ECOTOURISM	95	62875		011	030		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-2 000,00
ECOTOURISM	95	6718		67	030		AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	380,75
EJSCOMMUN	40	60628		011	011		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-1 000,00
EJSCOMMUN	40	60632		011	011		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	500,00
EJSCOMMUN	40	6065		011	011		LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	1 153,00
EJSCOMMUN	40	6184		011	011		VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	10 000,00
EJSCOMMUN	40	6188		011	011		AUTRES FRAIS DIVERS	-10 900,00
EJSCOMMUN	40	6281		011	011		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	900,00
EJSEXTRA	421	6042		011	008		ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	15 757,44
EJSEXTRA	421	60628		011	008		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 471,24
EJSEXTRA	421	60632		011	008		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 374,96
EJSEXTRA	421	6132		011	008		LOCATIONS IMMOBILIERES	10 000,00
EJSEXTRA	421	614		011	008		CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	1 000,00
EJSEXTRA	421	6217		012	008		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	52 301,00
EJSEXTRA	421	6228		011	008		DIVERS	3 000,00
EJSEXTRA	421	6247		011	008		TRANSPORTS COLLECTIFS	5 771,70
EJSEXTRA	421	6248		011	008		DIVERS	-5 771,70
EJSEXTRA	421	6283		011	008		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	-1 400,00
EJSEXTRA	421	62875		011	008		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-7 068,00
EJSJEUNES	422	6042		011	008	MDJ	ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	3 597,36
EJSJEUNES	422	6042		011	008	ACCUEILJEU	ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	3 770,00
EJSJEUNES	422	60628		011	008	MDJ	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-750,00
EJSJEUNES	422	60628		011	008	ACCUEILJEU	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-750,00
EJSJEUNES	422	60632		011	008	MDJ	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	500,00
EJSJEUNES	422	60632		011	008	ACCUEILJEU	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	984,00
EJSJEUNES	422	6135		011	008	ACCUEILJEU	LOCATIONS MOBILIERES	-1 500,00
EJSJEUNES	422	6283		011	008	ACCUEILJEU	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	-675,00
EJSJEUNES	422	6718		67	008	COVID	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	1 000,00
EJSPENFAN	522	6042		011	008	CRECHECOLL	ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	-1 700,00
EJSPENFAN	522	60628		011	008	RAMPE	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-100,00
EJSPENFAN	522	60628		011	008	CRECHECOLL	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-300,00
EJSPENFAN	522	6217		012	008	RAMPE	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	4 300,00
EJSPENFAN	522	6283		011	008	RAMPE	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	-8 616,00
EJSPENFAN	522	6283		011	008	CRECHECOLL	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	3 541,00
EJSPENFAN	522	62875		011	008	RAMPE	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-4 300,00
EJSPENFAN	522	62878		011	008	RAMPE	A D'AUTRES ORGANISMES	-10 000,00
EJSPENFAN	522	6718		67	008	CRECHECOLI	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	4 936,49
EJSPERISCO	422	6217		012	008		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	216 188,00
EJSPERISCO	422	6283		011	008		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	-15 845,00
EJSPERISCO	422	62875		011	008		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-216 188,00
EJSPERISCO	422	673		67	008		TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	10 469,00
EJSPISCINE	413	60628		011	010		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-250,00
EJSPISCINE	413	60632		011	010		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	-1 200,00
EJSPISCINE	413	6068		011	010		AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	-1 250,00
EJSPISCINE	413	651		65	010		REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	-1 500,00
EJSPISCINE	413	6718		67	010	COVID	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	8 840,00
EJSSPORT	40	60628		011	010		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	-1 000,00
EJSSPORT	40	6247		011	010		TRANSPORTS COLLECTIFS	-300,00
EJSSPORT	40	6718		67	010	COVID	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	850,00
SEMMADOM	523	6261		011	052	REPBRASSAC	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	-200,00
SEMMADOM	523	673		67	052	REPISSOIRE	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	200,00
SEMSANTE	510	6217		012	054		PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	1 108,40
SEMSANTE	510	62875		011	054		AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-1 108,40
DFICOMPTA	01	66112		66	003		INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	11 566,00
DFICOMPTA	01	739118		014	003		AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	115 405,00
DFICOMPTA	01	023		023	003		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	336,43
							TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	528 135,82

- 27 K€ de crédits informatiques dont, 20 K€ pour la mise en place du portail public du logiciel d'urbanisme (prévus initialement en investissement et enlevés pour -21 K€ à cette même DM), 5 K€ pour le remplacement du logiciel de gestion de l'école de musique (également prévus initialement en investissement et restitués à cette section), et le solde pour l'adaptation du logiciel des crèches au transfert de la ville siège ;
- 19 K€ pour le remplacement de la boîte de vitesse d'un chasse-neige des services techniques ;
- 4 K€ pour l'enlèvement de pneus sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Issoire ;

- 46 300 € pour l'organisation de l'étape du critérium du Dauphiné ;
- Un virement du solde de la section de 336,43 € à la section d'investissement.

En section d'investissement, compte tenu d'une opération de dépenses et de recettes d'ordre de 628.490,76 € au chapitre 041 (pour régulariser l'état de l'actif des rachats à l'EPF du terrain du PEJ de Plauzat et du solde du domaine des Pradets), les crédits réels de cette section s'élèvent à 458.920,00 €.

En recettes d'investissement sont proposés :

- 291.232,67 € d'emprunt nouveau pour l'équilibre, qui sera effacé lors de la reprise de l'excédent d'investissement 2020 au budget supplémentaire ;
- 159.779,30 € de subvention Leader notifiée pour le centre de rassemblement de la Cabanne ;
- 3.571,60 € de participation de l'association de pêche (AAPMA) pour le Pont de Pouchon ;
- 4.000,00 € pour la part de la commune de Brenat dans le marché de pluvial (qui trouve sa contrepartie en dépense pour compte de tiers au chapitre 45) ;
- Le virement du fonctionnement de 336,43 €.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
ADEENVIRON	830	1318	201715	13	038		AUTRES	3 571,60
ECOAGRIFOR	92	1327	201711	13	029		BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	159 779,30
DSTTECHNIQ	811	4582		45	039	PLUVIAL	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	4 000,00
DFICOMPTA	01	27638		041	003		AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	628 490,76
DFICOMPTA	01	1641		16	003		EMPRUNTS EN EUROS	291 232,67
DFICOMPTA	01	021		021	003		VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	336,43
							TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 087 410,76

En dépenses d'investissement sont inscrits :

- Des restitutions de crédits : -26 K€ en informatique réinscrits en fonctionnement, -220 K€ demandés au BP par le service « agriculture-forêt » pour les travaux de desserte forestière, cependant la dépense ayant pu être engagée sur 2020 ces crédits figurent déjà au titre des restes à réaliser ;
- 20 K€ de matériel pour le service de la prévention, en prévision d'une mise en œuvre du télétravail ;
- 65 K€ de révision de prix au titre du solde du marché des Pradets ;
- 90 K€ de révision de prix au titre du solde du marché de la nouvelle école de musique ;
- 4.000,00 € pour la part de la commune de Brenat dans le marché de pluvial (qui trouve sa contrepartie en recette) ;
- 50 K€ pour la réalisation des enrobés devant le centre de rassemblement des animaux de la Cabanne ;
- 312 K€ représentatifs des aides à l'économie proposées au cours de la présente séance du conseil (200 K€ d'aides directes et 112 K€ de contribution au fonds régional COVID) ;
- 1.500 € de mobilier complémentaire pour les loges de l'auditorium de l'école de musique ;
- 33 K€ de mobilier enfance-jeunesse, dont 15 K€ pour l'ALSH d'Issoire ;
- 59 K€ de matériel pour l'enfance-jeunesse, dont 30 K€ de matériel pour le service sport, et 16 K€ de matériel de camping pour les séjours de l'extra-scolaire et les espaces jeunes ;
- 37 K€ de matériel et mobilier pour la requalification du Centre Aqualudique ;

- Enfin, compte tenu du succès de l'opération, une nouvelle enveloppe de 20 K€ pour l'attribution des primes à l'achat de vélos à assistance électrique.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
DFIIFORM	311	2051		20	032		CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	-5 500,00
DFIIFORM	413	2051		20	010		CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	9 552,00
DFIIFORM	413	2183		21	010		MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 023,00
DFIIFORM	820	2051		20	037		CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	-21 000,00
DRHPREVENT	020	2183		21	016		MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	20 000,00
DSTTECHNIQ	020	2313	201723	23	025		CONSTRUCTIONS	65 000,00
DSTTECHNIQ	311	2313	201701	23	032		CONSTRUCTIONS	90 000,00
DSTTECHNIQ	40	2158		21	010		AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	6 500,00
DSTTECHNIQ	40	2313		23	010		CONSTRUCTIONS	-6 500,00
DSTTECHNIQ	422	2135		21	008	MDJ	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	21 000,00
DSTTECHNIQ	422	2313		23	008	MDJ	CONSTRUCTIONS	-21 000,00
DSTTECHNIQ	811	4581		45	039	PLUVIAL	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	4 000,00
ECOAGRIFOR	92	2313	201711	23	029		CONSTRUCTIONS	50 000,00
ECOAGRIFOR	92	2315	201725	23	029		INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-220 000,00
ECOCOMART	94	20423		204	028		PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	312 164,00
ECOEQUIPEC	90	2111		21	034		TERRAINS NUS	938,57
ECOINDUSZA	90	2111		21	027		TERRAINS NUS	0,00
ECOMUSIQUE	311	2184	201701	21	032		MOBILIER	1 500,00
ECOTOURISM	95	2111		21	030	AERODROME	TERRAINS NUS	-938,57
EJSCOMMUN	40	2184		21	011		MOBILIER	33 058,00
EJSCOMMUN	40	2188		21	011		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 103,00
EJSPISCINE	413	2184	202003	21	010		MOBILIER	1 800,00
EJSPISCINE	413	2188	202003	21	010		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 220,00
SEMMOBILTR	252	20421		204	049		BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	20 000,00
DFICOMPTA	01	2111		041	003		TERRAINS NUS	33 257,81
DFICOMPTA	01	2138		041	012		AUTRES CONSTRUCTIONS	595 232,95
							TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 087 410,76

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU le code de l'énergie et notamment le chapitre V du livre II de sa partie réglementaire ;

VU le décret n° 2020-656 du 30 mai 2020 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants ;

VU la délibération n° 2019-04-17 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 septembre 2020 portant sur la validation des orientations stratégiques en matière de mobilité ;

VU la délibération n° 2020-05-25 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 29 octobre 2020 approuvant la mise en place d'une prime à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires qui conduisent soit, à l'inscription de crédits nouveaux, soit à des virements de crédits entre chapitres ;

CONSIDÉRANT le caractère très incitatif de la prime à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) mise en place par la collectivité, et l'opportunité de procéder à un doublement de l'enveloppe annuelle initiale accordée à cette opération ;

CONSIDÉRANT que pour la commune de Dautat-sur-Vodable une délégation spéciale a été mise en place par le sous-préfet suite à la démission du maire, du premier adjoint et de quatre élus du conseil municipal de la commune ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune de Dautat-sur-Vodable, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement.

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 106

- Pour : 106
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **D'adopter la décision modificative N°1 du budget annexe « Immobilier d'Entreprises » pour 2021, telle que décrite dans le présent rapport, et qui s'élève à la somme de 983,98 € de dépenses et de recettes ;**
- **D'adopter la décision modificative N°1 du budget annexe de la ZA de « la Coussonnière » pour 2021, telle que décrite dans le présent rapport, et qui s'élève à la somme de 49.000,00 € de dépenses et de recettes ;**
- **D'adopter la décision modificative N°1 du budget annexe de la « ZA du Broc » pour 2021, telle que décrite dans le présent rapport, et qui s'élève à la somme de 33.350,00 € de dépenses et de recettes ;**
- **D'adopter la décision modificative N°2 du SPIC « Eau Potable » pour 2021, telle que décrite dans le présent rapport, et qui s'élève à la somme de 0,00 € de dépenses et de recettes ;**
- **D'adopter la décision modificative N°1 du SPIC « Assainissement » pour 2021, telle que décrite dans le présent rapport, et qui s'élève à la somme de 0,00 € de dépenses et de recettes ;**
- **D'adopter la décision modificative N°2 du budget principal pour 2021, telle que décrite dans le présent rapport, et qui s'élève à la somme de 1.615.546,58 € de dépenses et de recettes ;**
- **D'approuver l'inscription d'une enveloppe complémentaire de 20.000,00 € pour l'attribution de la prime à l'achat de vélo à assistance électrique, portant ainsi à 40.000,00 € l'enveloppe de l'opération.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 09 /04/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le /04/2021

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 063-200070407-20210408-DEL20210332_4-BF